



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité :

- ✓ QUE le règlement d'emprunt **734-2017**, adopté par le conseil municipal à la séance ordinaire du 3 avril 2017, décrétant un emprunt n'excédant pas 590 338 \$ pour l'exécution des travaux de prolongement de l'avenue du Faubourg – Phase II (lot 5 274 084), a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 11 juillet 2017.

Ce règlement entre en vigueur en date de ce jour.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 9^e JOUR DU MOIS D'AOÛT 2017.



Patricia Labby
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 9^e jour du mois d'août 2017, entre 12 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9^e jour du mois d'août 2017.



Patricia Labby
Directrice générale et secrétaire-trésorière